

Toujours pas de plan contre l'alcool

Le vote du plan d'action de lutte contre l'alcool 2017-

2025 a été reporté hier, faute d'accord. Les uns

veulent cibler les consommations problématiques.

Les autres veulent aller plus loin.

● **Marie-Laure MATHOT**

Ce n'est pas demain que les night shops se verront interdits de vente d'alcool après 22 heures. C'est une des mesures qui pourraient être mises en place si les ministres arrivaient à se mettre d'accord sur un plan d'action contre l'alcool.

Le sujet était sur la table de la conférence interministérielle hier mais le vote a été reporté une fois de plus. En cause, les divergences de point de vue. D'un côté, le VLD et la N-VA veulent agir sur les personnes qui ont un problème avec l'alcool, ce qui représente un Belge sur dix, selon une enquête de l'Institut de santé publique (ISP). De l'autre, ceux qui veulent rendre la consommation d'alcool moins « banale ».

Mesures ciblées

La ministre fédérale de la Santé

publique, Maggie De Block, soutenue par la N-VA souhaite mettre en place des mesures ciblées sur les consommateurs problématiques. Comment ? Par exemple, en agissant dans les hôpitaux lorsqu'une personne avec des problèmes d'alcool est rencontrée. Ou encore, en donnant les outils aux employeurs qui détectent des problèmes chez leurs employés.

« J'ai donné toutes les opportunités au débat et à la concertation, a déclaré Maggie De Block. Le plan qui était sur la table contenait plus de trente mesures agissant sur la prévention, le domaine des soins, dans la circulation... Le but n'est pas de mater la population mais de cibler les situations problématiques. » Le plan sera donc re-travaillé en groupe de travail.

Mesures larges

L'autre vision rejoint les recom-

mandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) : agir à la fois sur la demande d'alcool, via la prévention et le traitement, mais aussi sur l'offre d'alcool afin de réduire sa disponibilité.

Côté wallon, « l'accord a été reporté en raison d'un manque flagrant d'ambition » a fait savoir le ministre de la santé, Maxime Prévot. Les ministres wallons et bruxellois ont accepté de laisser tomber certaines mesures, comme l'instauration d'un prix minimum, si le fédéral acceptait de mettre en place d'autres types de mesures : interdire aux moins de 18 ans les boissons contenant un certain taux d'alcool, rendre les règles en matière de publicité plus strictes, ou encore supprimer la vente d'alcool dans les distributeurs automatiques.

Un nouveau vote devrait être programmé en mars. ■

POUR « L'alcool est notre drogue culturelle »

Martin de Duve, vous êtes responsable du groupe d'associations Jeunes alcool et société. Le report de vote doit être une déception.

C'est une nouvelle déception car ce n'est pas la première fois que le plan alcool tombe à l'eau. Il avait déjà capoté en 2013. C'est un nouvel échec de mettre en place une politique volontariste belge.

Pour vous, l'argument du « tous punis pour un usage problématique chez seulement un dixième de la population » ne tient pas la route ?

C'est d'un cynisme absolu. L'alcool est la première cause de mortalité chez les jeunes et la troisième cause de morbidité dans la population. C'est un problème majeur de santé publique pour lequel l'Etat ne fait rien. Un million de personnes sont concernées par un problème d'alcool en Belgique, ce n'est pas rien.

Votre plateforme d'association parle de paradoxes autour de l'alcool...

Le principal paradoxe c'est qu'en Belgique, l'alcool est notre drogue culturelle par excellence. C'est notre source de fête, de plaisir, d'amusement, de partage. Nous avons une autorisation légale de la consommer et un ancrage culturel fort. À côté de cette représentation positive, on retrouve les accidents de la route, les pathologies chroniques, les dépendances, les souffrances sociales ou sanitaires... C'est aussi une source de difficultés. ■

M.-I.M.

CONTRE «Chasse aux sorcières contre les night-shops»

Sven Nouten, vous êtes porte-parole du Syndicat neutre pour Indépendants (SNI). Le report est un soulagement ?

On comprend tout à fait le fait de lutter contre l'abus d'alcool ou contre la conduite en état d'ivresse. Mais on a l'impression que ce plan est une chasse aux sorcières contre les commerçants. Si les stations-service et les night shops ne pouvaient plus vendre d'alcool après une certaine heure, ils perdraient une grosse partie de leur chiffre d'affaires. Cette mesure ne solutionne rien, les gens iront acheter leurs boissons plus tôt dans d'autres magasins. On ne fait que viser des petits commerces.

Ces mesures visent la santé publique. Ne

doit-elle pas primer sur le chiffre d'affaires ?

Ce n'est pas sur le commerçant que la responsabilité doit retomber. C'est le consommateur qui conduit et qui achète de l'alcool. En plus, on ne parle que d'un Belge sur dix. Il vaudrait mieux miser sur la prévention et sur la sensibilisation.

La sensibilisation ce serait suffisant ?

Oui mais une sensibilisation endurcie, moins "soft" que ce que l'on connaît maintenant en montrant les effets de l'alcool sur la santé ou des accidents de la route. Des campagnes plus ciblées comme les campagnes Bob sont efficaces. Il ne faut pas hésiter non plus à y ajouter des messages choquants. ■